

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2024

ACCROÎTRE LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA
FRANCE - (N° 2321)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF118

présenté par
M. Holroyd, rapporteur

ARTICLE 10

I. – À la première phrase de l'alinéa 16, substituer aux mots :

« dont les conditions d'application sont »

les mots :

« dans des conditions ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la première phrase de l'alinéa 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.